



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement décent

Question écrite n° 91912

Texte de la question

Mme Marie-Arlette Carlotti interroge Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la réponse qu'entend apporter le Gouvernement au grave problème de l'habitat insalubre et dégradé à Marseille. Le rapport remis au ministère sur « La requalification du parc immobilier privé à Marseille » fait en effet état d'une situation extrêmement préoccupante tant par son étendue que par sa gravité. Il souligne par ailleurs l'absence de mise en œuvre de l'ensemble des prérogatives des services déconcentrés et des collectivités en matière de lutte contre l'insalubrité. Le manque de coordination et de moyens des différents acteurs (EPA, ARS,) est aujourd'hui un obstacle au traitement efficace de l'habitat dégradé et insalubre dans la métropole. Elle lui demande donc à quelles sont les actions que le Gouvernement prévoit d'entreprendre pour répondre à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Arlette Carlotti](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91912

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2015](#), page 93

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)